



VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Bulletin d'information

Edito : Un nouveau printemps budgétaire

Par Didier de Amarin et Jean-Pierre Cocquelet, membres de la commission Gestion



Didier de Amarin



Jean-Pierre Cocquelet

Comme le rythme des saisons s'enchaîne inéluctablement, nous entamons un nouveau cycle budgétaire.

Les comptes 2011 ont été officiellement clôturés et c'est un nouveau budget, dit « budget primitif », qui vient d'être élaboré par la commission de gestion et l'ensemble de l'équipe municipale.

« Primitif » : un terme comptable comme pour exprimer la difficulté de l'environnement économique qui nous entoure, la complexité des réformes administratives à laquelle la commune est exposée, comme souvent chacun d'entre nous.

L'année passée a été marquée par un transfert significatif de compétences vers l'intercommunalité et la réforme de la taxe professionnelle, deux événements majeurs de notre suivi budgétaire 2011.

La date de diffusion de ce bulletin ne nous permet pas de donner tous les détails auxquels vous aspirez certainement. Dans les semaines à venir, vous trouverez plus d'éléments sur le site de la commune www.villers-allerand.fr, éléments qui seront repris sur le prochain bulletin.

Néanmoins et en avant première, quelques mots pour vous donner les grands axes du budget 2012 et la clôture des chiffres de 2011 .

Nous enregistrons pour l'année 2011 :

- un excédent de notre budget de fonctionnement de 19 900€. Cumulé avec l'excédent des exercices précédents, nous disposons à présent d'une somme totale de 101 000€,
- un excédent de notre budget d'investissement de 41 600€. Cumulé avec l'excédent des exercices précédents, nous disposons à présent d'une somme totale de 111 500€.

La commune dispose donc en report d'une ressource totale de 212 500€. C'est un point positif mais ce capital reste bien insuffisant pour faire face aux dépenses en perspective dans les prochaines années.

Le budget 2012 a été voté en visant l'équilibre entre recettes et dépenses :

- Le budget de fonctionnement représente 500 800€,
- Le budget d'investissement s'élève à 176 000€.

Après une année 2011 où des efforts financiers importants ont été consacrés aux travaux d'entretien et réfections de voiries, ces deux postes budgétaires reviennent en 2012 à un niveau inférieur nous permettant toutefois d'assurer les travaux courants de maintenance de nos actifs et de notre réseau.

Un autre événement important est intervenu en 2011, émanant des services de la trésorerie principale : une baisse significative des bases globales d'imposition du village ce qui, au final, a généré moins de recettes de contributions que prévu. Malgré un budget très strict au niveau des dépenses, ce réajustement imprévisible a donc nécessité de procéder à une hausse des taxes communales. A noter toutefois qu'après cette hausse, Villers-Allerand se situe encore en dessous de la plupart des communes environnantes.

A bientôt donc sur le site pour plus de détails : les comptes 2011, le prévisionnel 2012, mais également les perspectives, les projets, les orientations, l'endettement de la commune et son positionnement dans l'intercommunalité, le département et la région.



L'actualité des commissions

► Urbanisme – Nouvelles lois

Droits de construction

Le 6 mars dernier, les Parlementaires ont adopté une loi permettant une majoration des droits de construction de 30%. L'objectif poursuivi est d'augmenter l'offre de logements, en majorant les possibilités de construire sur un terrain donné. Cette loi peut intéresser les particuliers, mais aussi les **promoteurs**, dans le neuf comme dans l'ancien.

Pour être concrets, prenons l'exemple de Villers Allerand :

Sur un terrain de 1000m², le coefficient d'occupation des sols à 0,4 permet à ce jour de construire 1000 x 0,4 soit 400m². Cette majoration de 30% permettrait de construire de fait 520m² (1000 x 0,4 x 1,3), soit 120m² supplémentaires.

En plus de ces surfaces, il faut considérer que les hauteurs sont aussi concernées. Ainsi pour un bâtiment dont la hauteur maximale est autorisée à 8m, la majoration permettrait des hauteurs à 8m x 1,3 soit 10,4m.

Le parlement a prévu la consultation de la population, laissant le droit à chaque commune de délibérer sur l'application. Vous pouvez dès maintenant formuler vos observations sur un registre en vous rendant à la Mairie aux heures d'ouvertures et ce **jusqu'au 1er juin 2012 inclus**. A l'issue de cette concertation, le Conseil Municipal par voix de délibération, décidera ou non de faire appliquer cette majoration de 30 % des droits à construire sur la commune de Villers-Allerand.

Vous remerciant par avance de l'expression de vos choix. ■

Autorisations

Depuis le 1er janvier 2012, les procédures des autorisations d'urbanisme pour les travaux sur constructions existantes sont assouplies.

Auparavant, ceux-ci devaient faire l'objet d'une déclaration préalable lorsqu'ils avaient pour effet la création d'une surface supérieure à 2m² et inférieure à 20m².

Ce dernier seuil est à présent porté à 40m². Au-delà de 40m², les extensions en cause donnent lieu à un permis de construire. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser en Mairie. ■

► Urbanisme – Quelques rappels

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...) sont uniquement autorisés aux horaires suivants :

- jours ouvrables : **de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- samedi : **de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- dimanche et jours fériés : **de 10h à 12h**

Les propriétaires d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs. ■

Brûlage des végétaux

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit dans les agglomérations de Montchenot et Villers-Allerand **du 1^{er} avril au 30 octobre**. Pendant la durée des opérations et jusqu'à l'extinction complète du feu, une surveillance permanente doit être assurée. ■

Actes citoyens

Nous avons déjà relaté dans les précédents bulletins certains actes d'incivilité : le passage de véhicules sur les nouveaux engazonnements effectués suite aux travaux dans la rue des Prés Bonnet, des vols de sacs de sel, des éliminations de ciment dans les circuits d'eau pluviale, des versements d'hydrocarbure dans les eaux usées, auxquels nous devons ajouter dernièrement le saccage des rangements du matériel du Tennis.

Nous sommes souvent interpellés en Mairie pour nous signifier que tout citoyen a des droits, omettant souvent qu'il a également des devoirs, notamment celui de respecter notre environnement. De plus, ces gestes inconsidérés et gratuits ont un coût supporté par l'ensemble des contribuables. ■



L'actualité des commissions

► Urbanisme

Sécurisation de la traversée de Montchenot

Nous vous informions dans notre bulletin n° 4 du mois d'octobre dernier que le projet de déviation de Montchenot était maintenu. Cependant, compte tenu des priorités et des arbitrages budgétaires, il ne verrait pas son aboutissement dans un avenir proche. En revanche, le Conseil Général s'engageait à réaliser des travaux pour sécuriser la traversée de Montchenot.

A cet effet, une rencontre s'est tenue le 29 mars dernier au Conseil Général à Chalons en Champagne et un projet a été proposé suite aux études faites sur le terrain depuis août 2010.

La principale difficulté concerne le tracé de la nationale 51 traversant le village, avec des virages limitant la visibilité du stop au croisement de la N51 et CD26. Le positionnement d'un feu est à l'étude, mais les impacts de l'interruption de la circulation, tant dans le sens montant que dans le sens descendant, se doivent d'être plus précisément réfléchis afin d'éviter des bouchons aux heures de pointe.

Il est toutefois convenu d'effectuer des aménagements rapides aux entrées Nord, Sud et milieu de la traversée pour améliorer la sécurité du carrefour. Le Conseil Général s'est engagé à échanger rapidement avec la Commune pour finaliser cette première tranche et lancer les travaux dès le mois d'août 2012. ■

► Patrimoine

La Crayère

Cette parcelle de terre située derrière le cimetière a actuellement deux fonctions :

- Accueillir dans un grand trou des eaux de sources et pluviales, puis de les laisser s'infiltrer dans le sol,
- Servir de dépôt municipal.

Or c'est une terre classée Terre à Vignes !

Nous avons donc regardé pour nous en séparer totalement ou en partie.

Après études, il a été décidé :

- De garder 7a 70 ca pour recevoir toutes les eaux citées ci-dessus,
- De vendre 22a 52 ca, cette vente servant à financer une partie des projets communaux,
- De transférer le dépôt municipal sur un des terrains achetés dernièrement, près des tennis.



Comme l'exige le code rural (Articles R143-13 et L143-12), Maître COURTY, notaire à Rilly, a été chargé de proposer cette parcelle à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), en droit de préempter.

Si la SAFER n'est pas acheteur, une publicité sera lancée pour une vente aux enchères par adjudication le samedi 7 juillet 2012 à 14h30 à la salle des Fêtes de Villers Allerand. ■

Les Z'infos

La Ravouille – Edition 2012

La RAVOUILLE



Course de caisses à savon
Villers-Allerand

Les 12 et 13 mai prochains, la coopérative scolaire animera le village avec la seconde édition de sa course de caisses à savon : « La Ravouille ».

Après une première édition placée sous le signe de la découverte et de la bonne humeur, l'organisation s'est donnée pour objectifs en 2012 d'améliorer la manifestation en proposant une animation sonore, un renforcement de la sécurité et une augmentation du nombre de caisses à savon.

Les préparatifs débiteront dès le samedi 12 au matin ; toutes les personnes souhaitant apporter leur concours seront les bienvenues.

Des descentes seront organisées entre 18h00 et 20h00 pour les villageois et un repas leur sera proposé sous les tentes de restauration dressées rue Haute (inscription 20 € par personne) pour clore le samedi.

Les descentes reprendront dimanche 13 à partir de 9h00 jusqu'à 19h00 (buvette et restauration prévue).

A 15h00, un défilé de véhicules de collection et de motos vous permettra d'apprécier l'évolution des moyens de locomotion. La journée se terminera par une remise de prix pour les caisses à savon les plus remarquées et pour les plus décorées.

Rendez-vous donc à tous, les 12 et 13 Mai prochains pour l'édition 2012 qui sera comme en 2011, un moment de convivialité, d'humour, de partage et d'entraide.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <http://laravouille.free.fr> ■



La Ravouille – Edition 2011

Concert Jean-Claude BORELLY



Monsieur Jean-Claude BORELLY donnera un concert exceptionnel à l'église Sainte Agathe le **Samedi 20 Octobre 2012 à 20 h 30**.

Célèbre trompettiste à la carrière internationale, son palmarès est impressionnant : 18 albums, plus de 15 millions de disques vendus dans 23 pays, 22 disques d'or.

On se souvient de son plus grand succès international, « DOLANNES MELODIE », avec lequel il reste quatre mois en tête des « Hit parade ».

Les billets du concert seront en vente à partir du 29 Juin 2012 dans les points suivants :

- Boulangerie de Villers-Allerand,
- Restaurant le Mont Joly,
- Mairie de Villers-Allerand.

Le prix des places est de 20,00 € pour les habitants de la commune, de 30,00 € pour les personnes extérieures. Compte tenu du nombre restreint de places dans notre église, les habitants de Villers sont invités à se procurer leurs billets dès que possible à compter du 29 juin. ■

Un Linné(*) en herbe :

Sortie botanique le samedi 19 mai

Les fleurs sauvages ne constituant pas un agent économique, la nature a besoin de ceux qui apprennent à la connaître pour mieux la protéger. Rosacées, papilionacées, renonculacées, ombellifères, restez en harmonie avec la nature, faites une moisson de sagesse. Venez vous joindre à nous pour une sortie botanique le samedi 19 mai 2012. Rendez-vous à 14h30 en haut de la rue du Mont Joly, à l'orée de la forêt. Inscription préalable à la Mairie jusqu'au vendredi 18 mai (places limitées). Participation gratuite.

(*) Linné : Naturaliste suédois du 18^{ème} siècle, célèbre pour avoir décrit et nommé d'un double nom latin plusieurs dizaines de milliers d'espèces animales et végétales dont la majorité porte encore aujourd'hui le nom qu'il leur a attribué. ■



Voir & Revoir

Défibrillateur

Suite à l'installation d'un défibrillateur près de la Mairie, une formation a été proposée aux personnes souhaitant se familiariser à l'utilisation de ce matériel. Une séance s'est déroulée le 5 mars en présence des pompiers et d'un représentant de la CMMA, « Mutuelle Assurances » qui a participé au financement de la formation pour une vingtaine d'habitants de Villers-Allerand.

Grâce à une vidéo accompagnée d'un matériel de qualité, (mini-mannequin à disposition de chaque personne), les personnes présentes ont pu apprendre à utiliser correctement le défibrillateur. L'utilisation est assez simple, cet appareil étant automatique. C'est donc lui qui donne les instructions à suivre. Le massage cardiaque est un peu plus complexe, mais avec une formation adéquate, les bons gestes sont acquis rapidement.



La municipalité envisage d'organiser une deuxième soirée de formation s'il y a suffisamment de volontaires. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie.

L'achat de ce défibrillateur a été financé d'une part par le Maire et les Adjoints qui ont versé une partie de leurs indemnités, d'autre part avec les bénéfices réalisés lors de la randonnée du lundi de Pentecôte 2011. ■

Tournoi de belote le 19 février



Beaucoup de monde, une bonne ambiance ; la buvette et la restauration étaient à la hauteur de la manifestation !

Rappelons que les bénéfices réalisés serviront à financer le voyage des primaires en Angleterre et permettront aux maternelles de suivre une formation théâtrale. Un grand merci à tous les participants. ■

Carnaval 2012 le 24 mars



On se serait cru en plein été pour l'édition 2012 du Carnaval de La Récré, mais on était bien en mars et on fêtait l'arrivée du printemps!

C'est donc sous un soleil éclatant que le char réalisé par une équipe de bénévoles est arrivé sur la place tracté par le quad de Nicolas.

Comme à l'accoutumée, le Bonhomme Carnaval a été préparé par les enfants de la maternelle avec l'aide de leur maîtresse. Les monstres qui ornaient les panneaux routiers, "Danger Monstre!" ont été créés par les enfants du CM1/CM2 et de la maternelle !

Monsieur GEORGETON des attelages de Verzenay, avait la mission de balader sur sa calèche le Bonhomme Carnaval pour le mener jusqu'à la Crayère où les jongleurs des Feux Follets attendaient le défilé. Ils ont offert aux spectateurs un spectacle de jongle en feu avant que Jérôme "crache le feu pour embraser le bonhomme, symbole de l'hiver....



Pour finir, les tours de village en calèche ont occupé les enfants pendant que les grands prenaient un verre !



Merci à tous ceux qui ont participé, bravo aux enfants pour leurs dessins et leurs déguisements. ■



Voir & Revoir

Exposition de miniatures agricoles le 1^{er} avril

Initiée l'an passé par l'association « La Récré », l'exposition de miniatures agricoles avait bien plu, notamment aux enfants.

La seconde édition s'est déroulée le dimanche 1er avril à la salle des fêtes de Villers-Allerand. Cette année, cette édition était basée sur le thème d'une expo-vente, toujours animée par des collectionneurs passionnés (des particuliers), aucun vendeur professionnel. Un des collectionneurs a présenté une réalisation originale : une maison illustrant tous les métiers liés au champagne...



L'an dernier, le public avait également apprécié les démonstrations de tracteurs radio-commandés. Cette année, tout au long de la journée, nous avons pu assister de nouveau à des démonstrations de tracteurs et de pelleteuses radio-commandés. ■

Amicale des chiens de Villers-Allerand

Par Jean-Marie POTAUFEUX, Président de l'Association « Le Club Canin » de Villers-Allerand / Montchenot

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 19 Février 2012 à la Maison de la Chasse. 90 % des adhérents ont répondu présent à cette Assemblée. Dans son rapport moral, le Président insiste sur le A du dressage. Bien aimer son chien évite de nombreux problèmes (fugue, manque de rappel, d'écoute...). Avec beaucoup de caresses, le chien vous rendra son amitié, gardera votre propriété et surtout, prendra une place comme un enfant et cela vaut tous les remèdes, car selon le dicton « qui n'aime pas les bêtes, n'aime pas les gens ».

Pour clôturer cette réunion, une soixantaine d'adhérents ont apprécié le repas finement préparé par le Chef du Mont Joly. En ce début d'année, le club enregistre déjà de bons résultats. En ring (mordant sportif), lors du concours national de Vertus, belle prestation d'EDEN appartenant à Madame LACROIX en tant que « chien blanc » (chien qui inaugure le parcours pour « cadrer » le juge, le commissaire et les concurrents). En brevet et échelon I, trois concurrents ont fait un « excellent » : Mademoiselle LEFEBVRE âgée de 16 ans avec FURRY (16 mois), Monsieur ROYER avec CAIÛS et Monsieur LANDERIEUX avec EDEN. Quant à Madame GIGERICH (76 ans), il lui a manqué deux points pour l'excellent. A Charleville Mézières, Monsieur FLEURINCK avec AUBE gagne le concours en échelon I avec 192 points sur 200. En obéissance, à Bucy le Long, Monsieur FARAUS avec FRISCA et Monsieur NOUVION avec EYRKAN ont fini avec un excellent en brevet et de nouveau Monsieur NOUVION avec TANYA gagne le concours en échelon II. Les prochaines sorties en concours son prévues à Lusigny sur Barse, Neuilly sur Marne, Soissons et Warcq. ■

La parole est aux enfants par Anne-Lise LAPEROUSE, élève à l'école de Villers-Allerand

Jeudi 5 Avril 2012 dans le parc de la Mairie

Nous sommes la classe de CM1/CM2 de l'école de Villers-Allerand. Nous sommes 27 élèves et notre maître s'appelle Emmanuel.

Jeudi 5 Avril 2012, dans l'après-midi, le maître nous explique que nous allons sortir. Nous posons la question : « où allons-nous maître ? ». Il nous répond : vous allez faire une chasse aux œufs. Vous allez faire une équipe de 8, deux de 7 et une de 5 élèves. A 15 h 00 ce sont les enfants de la maternelle qui se rendent au parc de la Mairie pour chercher les œufs.



Ils rentrent vers 15 h 40 à l'école et à 15 h 45 c'est nous qui partons vers le parc de la Mairie. Nous étions tous très contents et impatients. Chacun son tour, groupe par groupe, on cherche nos trésors en chocolat. Tout le monde court partout pour trouver les œufs en chocolat et des friandises. Cette année nous avons été très gâtés. Nous avons eu des œufs en chocolat, des kinders, un sachet de petits œufs et des nounours en chocolat. Nous avons fait une photo avec Monsieur le Maire et une avec notre maître. Nous remercions la cloche de nous avoir autant gâtés, nous et les enfants de maternelle. Nous sommes tous contents. ■



L'agenda 2012

D'ores et déjà, réservez ces dates dans vos agendas. Certaines sont encore susceptibles de modification. Dans ce cas, nous vous informerons via le site Internet, affichage communal ou dans nos prochains bulletins.

Mardi 8 mai	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
Dimanche 13 mai	La Ravouille - Course de caisses à savon organisée par la coopérative scolaire
Week-end de l'Ascension du 17 au 20 mai	Tournoi de tennis
Samedi 19 mai	Sortie botanique
Lundi 28 mai	Randonnée pédestre de Pentecôte
Week-end des 2 et 3 juin	Journée des Jardins ouverts de Mr et Mme HEIDSIECK
Vendredi 29 juin	Kermesse des écoles
Samedi 7 juillet	Course par couples, organisée par l'association CAVAM
Samedi 20 octobre	20h30 - Jean-Claude BORELLY Concert de trompette à l'Église Sainte Agathe
Samedi 15 décembre	20h30 - Concert à l'Église Sainte Agathe Chants de Noël par la maîtrise de la Cathédrale

Histoire de Villers

► Histoire des cloches de Sainte-Agathe

La grosse cloche, dédiée à Notre Dame de la Victoire :

Je remplace ma sœur bénite en 1833 et détruite par les Allemands en 1918. Monsieur l'Abbé JACQUEMOT, curé de Villers Allerand m'a faite baptiser en 1923. J'ai eu pour parrain Monsieur Marcel HANS et pour marraine Madame Marcel HANS née Marie LOGART. Je mesure : 1,13m de diamètre et 1,10m de hauteur.



La petite cloche :

Mon aînée a sonné le tocsin le 2 Août 1914.

Je sonne l'angélus, la messe du matin et j'y mets un reflet divin. Si jamais je n'appelle en vain mon destin, je serai fière. Dédée à Sainte Jeanne d'Arc, protectrice et libératrice de la France, Monsieur l'abbé JACQUEMOT m'a faite baptiser en 1923. J'ai eu pour parrain Monsieur Cyrille THUILLIER et pour marraine Madame THUILLIER née Irma PRIOLET. Je mesure 0,90m de diamètre et 0,92m de hauteur.



Vue du clocher

La cloche du milieu, dédiée à Sainte Agathe, patronne de la paroisse de Villers Allerand :

Je remplace ma sœur bénite en 1833 et brisée par les allemands en 1918. J'ai été baptisée en 1923 par son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims. J'ai pour parrain Monsieur Alphonse HANIN et pour marraine Madame Marie HANIN née SAVREUX. Je mesure 1m de diamètre et 1m de hauteur. ■



Jean-Claude **BORELLY**



VILLERS-ALLERAND

Eglise Sainte Agathe

Samedi 20 octobre à 20h30

DOLANNES MELODIE / HYMNE À L'AMOUR / ADAGIO D'ALBINONI / WHEN THE SAINTS
CONCERTO DE LA MER / SUMMERTIME / IL SILENZIO / MEMORIES / LA STRADA
HAPPY DAY / NON, JE NE REGRETTE RIEN / AÏDA...



www.borelly.com

